

**COMMUNE DE
LOUVERNÉ**

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU
5 NOVEMBRE 2024**

**DÉPARTEMENT
DE LA
MAYENNE**

Le 5 novembre 2024 à 20h30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Sylvie VIELLE.

NOMBRE DE
CONSEILLERS
EN EXERCICE : 27
PRÉSENTS : 21
VOTANTS : 24
POUR : 24
CONTRE :

Présents : Sylvie VIELLE, Guy TOQUET, Nelly COURCELLE, Brice THOMMERET, Céline BOUSSARD, Patrick PAVARD, Marie-Christine DULUC, Michel BESNIER, Karine TITREN, Françoise RIOULT, Didier PERICHET, Josiane MAULAVE, Emmanuel BROCHARD, Jean-Charles DURAND, Fabienne FOURNIER, Hugo BOISBOUVIER, Karen BARANGER, Franck DESCHAMPS, Laurence RETRIF, Christophe TAROT, Karine DOUZAMI, Gaétan MACHARD, Delphine BOISRAMÉ, Grégory BODINIER, Linda GUEROT, Christian AUBRY, Déborah BAHIER.

**CONVOCACTION
25 OCTOBRE 2024**

Absents excusés : Nelly COURCELLE, Hugo BOISBOUVIER, Karine DOUZAMI, Delphine BOISRAMÉ, Didier PERICHET, Josiane MAULAVE.

**PUBLICATION
14 NOVEMBRE 2024**

Absents :

**DÉLIBÉRATION
N°2024-07-75**

Pouvoirs : Nelly COURCELLE à Céline BOUSSARD, Hugo BOISBOUVIER à Emmanuel BROCHARD, Delphine BOISRAMÉ à Christian AUBRY.

**DOMAINE
7.1.6**

Secrétaire de séance : Emmanuel BROCHARD

En application des dispositions de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir l'autoriser à se faire assister de Madame REROLLE Adeline, Directrice Générale des Services.

**OBJET : FINANCES LOCALES – TARIFS – Location de la salle
"Les Pléiades" – Tarifs 2026**

Exposé de Brice THOMMERET

Sur proposition de votre Commission des finances en date du 16 octobre 2024,

Ceci exposé,

Il est proposé au Conseil municipal d'adopter la délibération suivante :

VU le Code Général des Collectivités Territoriales notamment son article L 2121-29 ;

DELIBERE

ARTICLE UN

D'ACTUALISER comme suit les tarifs de location de la salle des Pléiades pour l'année 2026 :

REUNIONS FAMILIALES – MARIAGES (la journée) pour les mariages, dès lors qu'elle n'est pas préalablement louée, la salle pourra être mise à disposition gratuitement à 14h00 la veille de la location.		
	Commune	Hors Commune
Salle + cuisine	1259,00 €	1 508,00 €
Salle sans cuisine	1097,00 €	1 320,00 €
Jour supplémentaire	419,00 €	504,00 €
VIN D'HONNEUR la journée le Week-End (minimum 200 personnes)		
	Commune	Hors Commune
Salle + cuisine	585,00 €	1 301,00 €
Salle sans cuisine	419,00 €	1097,00 €

ASSOCIATIONS – COMITÉS D'ENTREPRISE - ENTREPRISES Après-midi ou soirées animations diverses – le week-end		
	Commune	Hors Commune
1 journée le week-end		
- Salle avec cuisine	1259,00 €	1 508,00 €
- Salle sans cuisine	1097,00 €	1 320,00 €
2 ^{ème} journée consécutive le week-end		
- Salle avec cuisine	419,00 €	504,00 €
- Salle sans cuisine	419,00 €	504,00 €
JOURNÉE – DU LUNDI AU VENDREDI		
	Commune	Hors Commune
❖ Association loi 1901 de Louverné exerçant son activité principale à Louverné		
- Salle avec cuisine	710,00 €	-
- Salle sans cuisine	550,00 €	-
❖ Autres utilisateurs (Commune et hors commune)		
- Salle avec cuisine	1259,00 €	1259,00 €
- Salle sans cuisine	1097,00 €	1097,00 €
- Journée supplémentaire	419,00 €	419,00 €
ANIMATIONS ET SPECTACLES NON DANSANTS (la journée – le week-end)		
	Commune	Hors Commune
❖ Association loi 1901 de Louverné exerçant son activité principale à Louverné.	835,00 €	
❖ 2 ^{ème} journée consécutive	419,00 €	
SOIREE THÉÂTRALE		
	Commune	Hors Commune
Organisée par une association locale exerçant son activité principale à Louverné	419,00 €	-
REUNION DES FAMILLES LOUVERNEENES ET DE LEURS PROCHES SUITE A L'INHUMATION D'UN DEFUNT		
	Commune	Hors Commune
Famille Louvernéenne	Gratuité	

AUTRES TARIFS		
	Commune	Hors Commune
Vidéoprojecteur et écran (<i>réservé aux entreprises, associations ou collectivités publiques disposant des compétences techniques en interne</i>)	200,00 €	200,00 €
Vidéo projecteur (<i>sans écran</i>)	118,00 €	118,00 €
Écran (<i>sans vidéo projecteur</i>)	118,00 €	118,00 €
- Caution pour vidéo projecteur et/ou écran	600,00 €	600,00 €
Nettoyage		
- Salle	345,00 €	345,00 €
- Cuisine (<i>sols et éléments (réfrigérateurs, fours et grilles)</i>)	345,00 €	345,00 €
- annexes sanitaires, hall d'accueil et bar	153,00 €	153,00 €
Cautions - Salle	800,00 €	800,00 €
- Nettoyage salle	450,00 €	450,00 €
- Nettoyage cuisine	450,00 €	450,00 €
Mise à disposition de gradins (montage / démontage)	443,00 €	443,00 €
Mise à disposition de gradins associations louvernénennes	202,00 €	
Mise à disposition mobilier de scènes (pour tables rondes)	102,00 €	102,00 €
Installations - tables & chaises	165,00 €	165,00 €
- tables	83,00 €	83,00 €
- chaises ou autres matériels	83,00 €	83,00 €
Rangement - tables & chaises	165,00 €	165,00 €
- tables	83,00 €	83,00 €
- chaises ou autres matériels	83,00 €	83,00 €

Soirée St Sylvestre : la tarification sera majorée de 20% quel que soit le type d'utilisation.

La gratuité des salles pour les associations de Louverné est précisée dans la charte concernant les subventions aux associations.

ARTICLE DEUX

DE MAINTENIR le règlement des arrhes pour toute location de la salle des Pléiades (à l'exception des associations de Louverné) à 30 % du montant de la location, le montant des arrhes sera à payer maximum 3 mois avant le jour de la location et encaissé sans délai et non remboursable.

LA PROPOSITION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS

Fait et délibéré le 05 novembre 2024
 Pour extrait conforme,
Le Maire
Sylvie VIELLE

Le secrétaire de séance,
 Emmanuel BROCHARD




Délais et voies de recours :

La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet des recours suivants :

- * Recours administratif gracieux auprès de mes services.
- * Recours contentieux pour excès de pouvoir.

